

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Henri Desbois, Sébastien Velut

Coefficient : 3 ; Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 à 20 d'exposé et 10 à 15 de questions

Type de sujets donnés : documents cartographiques et annexes

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : atlas général

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Les documents et les sujets

Dix-sept candidats ont passé cette année l'épreuve orale de géographie, soit un candidat de plus qu'en 2002.

Comme les années précédentes, les sujets proposés présentaient une grande diversité tant dans les thèmes (milieu urbain, divers espaces agricoles, haute et moyenne montagne, littoraux, outre-mer, etc.) que dans les échelles (1/25 000, 1/50 000, 1/100 000). Certaines cartes étaient accompagnées de documents annexes (voir liste des sujets), et dans un certain nombre de cas, le libellé du sujet indiquait l'orientation à donner au commentaire. L'utilisation des documents annexes est toujours laissée à la libre appréciation du candidat, car l'exercice est avant tout un commentaire de carte. Dans certains cas cependant, comme lorsqu'il s'agit de données du recensement agricole, la nature même des documents peut suggérer les thèmes les plus importants à développer.

Au contraire des documents qui suggèrent un axe d'analyse, le libellé du sujet impose une problématique : lorsque le libellé du sujet ne se limite pas au simple titre de la feuille proposée en commentaire, il est important que les candidats en tiennent compte. Dans le cas contraire, un commentaire peut-être jugé hors sujet.

Les questions de forme

Comme l'an passé, le jury a apprécié la maîtrise généralement satisfaisante des techniques d'expression orale dont ont fait preuve les candidats. La majorité des candidats a une bonne élocution et use d'un niveau de langue soutenu. L'exposé est généralement organisé selon un plan suffisamment visible, à défaut d'être toujours irréprochable.

Le principal problème de forme est le recours à un vocabulaire abstrait parfois mal maîtrisé, et faisant référence à des idées plus ou moins en vogue. Le terme bien vague d'« aménités » a ainsi été utilisé par de nombreux candidats. Lorsque le jury les a interrogé pour savoir ce qu'ils entendaient concrètement par ce terme, les réponses ont en général été fort peu précises. On ne saurait donc trop recommander aux candidats d'être très attentifs à la précision de leur vocabulaire et d'éviter absolument l'emploi de termes dont ils ne sont pas capables de donner le sens exact. L'imprécision du vocabulaire est notamment assez souvent importante lorsque les candidats parlent de géographie physique. Même si les aspects physiques ne sont jamais le

coeur du commentaire, on attend des candidats qu'ils maîtrisent un vocabulaire descriptif élémentaire.

Principaux problèmes rencontrés

Sur le fond, les candidats, sauf exceptions, montrent une connaissance de la géographie de la France plutôt bonne, et que la plupart d'entre eux savent exploiter pour enrichir leur commentaire. Rappelons cependant que l'exercice ne consiste pas à faire montre de cette connaissance : une analyse rigoureuse de la carte par un candidat peu familier de l'espace cartographié vaut mieux qu'une leçon de géographie régionale mal rattachée aux documents. Exceptés les cas, assez rares, d'erreurs grossières, les candidats sont rarement pénalisés par un manque de connaissances. Le défaut le plus souvent rencontré est une tendance à appliquer sans discernement des analyses toutes faites. C'est notamment le cas pour la majorité des cartes urbaines, au point que les commentaires seraient en grande partie interchangeables : il est bien sûr nécessaire d'évoquer les étapes de la croissance urbaines ou encore l'inscription dans le tissu urbain des différentes fonctions, mais cela ne présente pas d'intérêt si c'est fait sans prendre en compte la spécificité de la ville considérée. Or, trop souvent, le commentaire des cartes urbaines consiste essentiellement en un catalogue de fonctions qui serait plus ou moins identique pour toutes les villes françaises de taille équivalente. Une plus grande attention aux aspects les plus concrets devrait permettre de mieux mettre en valeur les caractères originaux de chaque ville concernée, et de passer plus rapidement sur les traits plus ordinaires. Un peu de bon sens dans la hiérarchisation des faits peut aussi être d'un grand secours. Ainsi, remarquer, en pays d'habitat groupé, que les voies de communications convergent vers les bourgs n'est rien d'autre qu'énoncer une évidence, si cela ne s'accompagne de remarques sur la densité du réseau ou sur les particularités de sa géométrie.

Conseils aux futurs candidats

Voici en résumé les conseils que nous pourrions donner aux futurs candidats. Outre ce qui va de soi (faire un plan cohérent appuyé sur une problématique pertinente, être attentif à chaque terme du sujet, etc.), accorder une attention sérieuse à la carte proposée pour comprendre en quoi elle est originale ; partir autant que possible de l'observation de faits concrets, quitte à les rapprocher ensuite de connaissances acquises en cours ; pour chaque fait observé, tenter d'en dégager la signification spécifique dans l'espace cartographié ; enfin, toujours essayer de donner un peu d'épaisseur au commentaire en tâchant de montrer l'espace représenté comme un espace habité, et par là, de le faire vivre un peu.

L'application de ces principes simples permettrait de corriger la majorité des défauts repérés ça et là chez les différents candidats.

Liste des sujets

Rue 1/25000 avec photographie aérienne

Le Havre 1/25000 avec documents sur le port

Palaiseau-Arpajon 1/25000 (partie nord de la carte)

Montceau-les-mines 1/25000 avec deux photographies

Orléans 1/25000

Nancy-Metz, l'organisation régionale, carte au 1/100000

Le lac d'Annecy (carte d'Annecy au 1/25000)

La Corse, une montagne dans la mer : cartes de Corte et Cervione au 1/50000

Nice-Menton 1/25000 (partie ouest)

La Réunion 1/100000

Béziers 1/25000 fiche comparative communale du recensement agricole

Bordeaux 1/25000

Lons-le-Saulnier 1/50000 avec données agricoles cantonales

Domène 1/50000

Aigues-Mortes, étude littorale (1/25000)

Lyon, étude urbaine (1/25000)

Clermont-Ferrand 1/50000 avec croquis géologique simplifié